

PORTUGAL

Je tiens à souligner, comme des exemples de bonnes pratiques, deux des programmes développés au Portugal ayant un accent particulier sur l'évaluation et le suivi des personnes âgées vivant seules et ayant fréquemment des besoins divers mais n'ayant jamais, de leur propre initiative, demandé appui.

- Le premier, dénommé "*Programa Apoio 65 / Idosos em Segurança*" (Programme d'Appui 65/Personnes Agées en Sécurité), de l'initiative gouvernementale et assuré par les agents de police, ayant une formation spécifique, vise à garantir les conditions de sécurité et tranquillité des personnes âgées et d'aider à prévenir les situations de risque. Il implique l'étude des cas de personnes âgées vivant isolées, notamment en dehors les grandes villes, l'installation d'une ligne téléphonique directe entre leurs domiciles et les commissariats de police, des visites régulières des agents, la prestation de conseils et l'éventuel acheminement des cas ayant des besoins spéciaux.

- Un deuxième, de l'initiative d'une entité qui poursuit des fins d'utilité publique (Santa Casa da Misericórdia de Lisboa), en coopération avec les conseils locaux, les institutions de solidarité, les collectivités locales, etc. - dénommé "*Programa Intergerações*" (Programme Intergénérationnel) – qui consiste, dans une première phase, à l'étude et en une enquête « porte-à-porte », conduit par des jeunes, dans les quartiers résidentiels de la capitale, à fin d'identifier tous les cas des personnes âgées vivant seules et présentant des besoins particuliers, risquant même de mourir sans que personne s'en aperçoive; et dans une deuxième phase, vise à créer un système (« plate-forme ») d'aide spécifique ou d'éventuel acheminement impliquant multiples partenaires.